toute simple à la simple question du théologien de la *Gazette de France.*"

Jamais le bon ami du *Pays* n'avait entassé, les unes sur les autres, une si prodigieuse quantité " d'idées mûres et phylosophiques," de ces idées " qu'on ne cesse d'admirer." Jamais " la vérité n'avait été revêtue d'un style aussi simple et clair ;" jamais, enfin, le *Messager* n'a mieux mérité le pompeux éloge que le *Pays* faisait de lui.

Et dire qu'il n'y a en Canada que le *Pays* et ses acolytes de bon journaux comme le *Messager !* Et dire qu'il y a des gens qui préfèrent la lecture des mauvais journaux comme le *Courrier du Canada*, qui est encore à respecter le Pape et l'Eglise, à la lecture des bons journaux comme les feuilles amies du *Pays*, qui chantent franchement pouille au bon Dieu et salissent bravement de boue l'Eglise et son chef visible !

—Nous lisons dans le *Pays* d'hier :

—Le *Courrier du Canada* dit " que " le pape parle fréquemment de " l'anné 1867 comme d'une année " qui marquera dans l'histoire de " l'Eglise, et il en parle avec sécu- " rité, avec conviction, *comme s'il* " avait reçu de Dieu, au pied du " crucifix, l'assurance que les portes " de l'enfer ne prévaudront point " *d'ici au mois de juin* 1867."

" La doctrine catholique enseigne que les portes de l'enfer ne prévaudront jamais contre l'Eglise. Il n'est pas besoin alors des *comme si* de notre confrère, et il est inutile de fixer aucune date, 1867 par exemple, comme il le fait. Un journal religieux, un organe du clergé devrait savoir cela."

Le *comme si* qui scandalise tant le pharisien du *Pays* est emprunté à une correspondance de Rome publiée par l'*Union* de Paris, journal qui n'a jamais été, lui, l'objet de la censure de l'épiscopat. Puisque le *Pays* est en train de relever les hérésies, nous lui donnons aujourd'hui un beau thème, dans l'article blasphématoire de son excellent ami le *Messager* de New-York.

Le télégraphe intercontinental nous a apporté mercredi matin un conseil du grand journal de Londres, le *Times*. Le susdit journal qui a pour devise : " force à faible, lâcheté à fort," conseille aux autorités canadiennes de commuer les sentences de mort portées contre les féniens, non pas parce que les condamnés peuvent avoir des droits à une commutation, mais parce que les Etats-Unis, dans une note diplomatique de la dernière insolence, le demandent.

Il y a une quinzaine d'années, un écrivain qui aurait eu, en Angleterre, la hardiesse de proposer une pareille lâcheté, aurait été lapidé. Mais autres temps, autres.... notions d'honneur national.

Benoit et Pelletier,

AVOCATS,

No. 41, rue Ste. Anne, Québec, vis-à-vis la Place d'Armes.

M. Pelletier suivra les termes des Circuits de Témiscouata et de l'Islet.

2 novembre 1866.

A VENDRE.

1,000 pieds de Planche de Bois Blanc, largeur 12 à 20 pouces.

T. PARADIS et Cie.

Lévis, 2 novembre 1866—1-m

A vendre.

UNE magnifique et superbe SLEIGH À DEUX SIÉGES, qui est dans un parfait état et qui sort de la boutique de M. Edouard Gingras de Québec, avec une bonne peau d'Ours en arrière et tous les tabliers complets.

AUSSI:

Une belle et forte CARRIOLE et un WAGON À DEUX SIÉGES, qui est aussi dans un bon et parfait état.

LE TOUT A DES CONDITIONS LES PLUS LIBÉRALES.

S'adresser à ce Bureau.

Lévis, 26 octobre 1866.

A VENDRE.

EN CETTE VILLE, UNE MAGNIFIque maison à deux étages, située dans la rue STE. HÉLÈNE.

S'adresser au propriétaire,

ABRAHAM TURGEON,
Menuisier.

Lévis, 15 octobre, 1866.

Bureau de la Commission des Chemins à Barrières de la Rive Sud à Québec.

ATTENDU que des charretiers se permettent de stationner aux Barrières et dans d'autres endroits des chemins sous le contrôle de cette Commission ;

Attendu de plus que des amateurs de chevaux et autres se sont, depuis quelque temps, servi des dits chemins comme lieux de *manége* ou de *course ;*

Et attendu qu'il résulte de ces pratiques, de graves inconvénients pour le public :

Avis est en conséquence donné à ces personnes que ces abus sont strictement défendus, et que des procédures légales seront prises à l'avenir contre tous ceux qui ne se seront pas conformés au présent avis.

Par ordre

CHS. BOURGET,
Secrétaire-Trésorier.

Lévis, 5 octobse 1866. 1 m.

TERRES A VENDRE.

A St. Henri, comté de Lévis, deux magnifiques terrés de trois arpents de large sur trente de profondeur chacune, dont l'une est située sur le chemin macadamisé à deux milles de l'église et à un mille de la Station de St. Henri, elle possède de superbes bâtisses avec un moulin à battre, et elle est toute en bon état de culture.

L'autre est située à vingt arpents du chemin macadamisé, dont un tiers est en état de culture et le reste tout en bois de bout.

De plus deux superbes lopins de terre de vingt arpents de superficie, très bons à cultiver.

Le tout avec des conditions très-libérales.

S'adresser au propriétaire,

ROMUALD BEAUDOIN,
St. Henri.

Lévis 24 septembre 1866.—1m

LIGNE DE LA MALLE ROYALE.

Compagnie du Richelieu,

ENTRE

QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Incorporée par un Acte du Parlement.

Le splendide Vapeur

MONTREAL,

Capitaine ROBERT NELSON,

LAISSERA LE QUAI NAPOLÉON POUR

MONTREAL.

PRIX DU PASSAGE :

CHAMBRE, (Repas et lits de cabine, en bas, inclus) $2.50

ENTREPONT..... $1.00

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

Pour plus amples informations s'adresser a Bureau.

J. E. DESCHAMPS.
Agent.

Québec, 9 novembre 1866.

Compagnie des Remorqueurs du St. Laurent.

Ligne de Passagers entre Québec et L'Islet.

Le bateau à vapeur neuf

" ST. GEORGE,"

(CAPITAINE TURGEON.)

LAISSERA le QUAI SAINT-ANDRÉ, pour L'ISLET, tous les MARDIS, JEUDIS et SAMEDIS à MIDI, touchant aux ports intermédiaires, ST. JEAN, ISLE D'ORLÉANS et BERTHIER.

Il repartira de L'ISLET pour Québec, à 6 heures A. M., tous les LUNDIS, MERCREDIS et VENDREDIS faisant les mêmes arrêts qu'en descendant.

PRIX DU PASSAGE DE QUÉBEC.

A L'Islet—1ère classe, 5.s 0d. 2nde classe, 2s. 6d. vice-versa.

A Berthier—1ere classe, 2s. 6d. 2nde classe, 1s. 3d vice-versa

A St. Michel, et St. Jean, (Isle-d'Orléans)—1ère classe, 2s. 2nde classe, 1s. vice-versa.

Pour autres informations, s'adresser au Bureau de la Compagnie, Quai St. André.

JULIEN CHABOT,
Gérant.

Québec, 22 juin 1866.

MADRIERS POUR PLANCHERS.

2000 Madriers d'Epinette de 2 pouces.
1600 ditto de Pin "

A vendre par
T. PARADIS et Cie.

Lévis, 13 avril 1866.

Chaux de Beauport

De 1ere qualité, à vendre par

CARRIER et DAGNEAU.

Lévis, 30 Mai 1866.

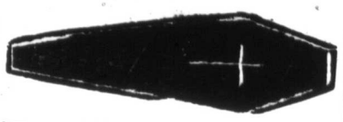

CERCUEILS ! CERCUEILS ! !

LE soussigné sera toujours prêt à exécuter tous les ordres qu'on voudra bien lui offrir pour Cercueils, tels que :

CERCUEILS EN BOIS DUR,
EN BOIS MOU,
ARGENTÉS, CUIVRÉS, ETC., ETC.,

à la demande des personnes, et à meilleur marché que partout ailleurs. Les personnes qui désireraient aussi avoir des tombes eut pourront s'en procurer chez le même.

Il aura constamment chez lui deux charriots pour les morts pour la facilité des personnes qui voudront l'encourager.

Le soussigné, étant membre de la société " Union St. Joseph de la ville de Lévis" espère qu'il sera encouragé par la dite société pour les membres défunts.

PHILIPPE MORIN,
Menuisier.

En face de la maison privée de Louis Carrier, écr., Maire.

Lévis, 11 juillet 1866.

Mme. Philippe Morin,

COUTURIERE,

Prend la liberté d'informer le public et surtout les personnes qui ont la douleur d'avoir de la mortalité dans leurs maisons qu'elle aura constamment en mains un assortiment considérable d'habillements blans et violets faits pour les défunts, Bandelières blanches et noires pour les porteurs, crêpes et gants, etc., etc.

Madame Morin a aussi à louer une Garniture pour l'appartement du défunt, avec le goût le plus recherché, une garniture de table pour le même appartement avec les lumières convenables, ainsi qu'un set d'habillements pour les Demoiselles destinées à porter en vierge.

Le tout est fait dans les derniers goûts et pour la commodité des personnes.

Mme. Morin s'offre de plus à poser toutes les garnitures elle-même, afin de faciliter les personnes qui voudront l'honorer de leur patronage.

TOUJOURS AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE.

Lévis, 11 juillet 1866.

TENUE DES LIVRES

En partie simple et en partie double

OU

COMPTABILITÉ GÉNÉRALE,

Par M. NAPOLEON LACASSE,

Professeur à l'Ecole Normale-Laval,

Cet ouvrage est en vente chez M. ODULE BÉGIN, libraire ; on peut aussi se le procurer en s'adressant à M. N. LACASSE lui-même, à Québec

Lévis, 15 juin 1866.

AVIS.

CHS. BAILLARGE, ARCHITECTE, Ingénieur et Arpenteur pratique et consulté, Estimateur, Toiseur et Expert, etc., enseigne aussi ces diverses branches et donne des cours préparatoires aux élèves qui se destinent tant à l'étude qu'à la pratique de l'Arpentage.

Il tient son bureau dans le haut de la maison de M. CARRIER, en face de

L'EGLISE NOTRE-DAME DE LEVIS,

où on peut le voir tous les jours de 2 heures à 5 heures P. M.

N. B. On peut le voir le matin à son bureau **No. 14, Rue St. Francois,** Haute-Ville Québec.

Lévis, 16 mars 1866. 1-a

Dr. J. C. E. Godin,

RUE WOLFE,

Maison de M. HONORÉ BARRAS.

Il traitera spécialement des maladies de poitrine.

Lévis, 7 mai 1866. 1-a

Le Dr. T. G. Roy.

A établi son bureau dans la maison de M. EUSTACHE DOIRON, pilote, village St. Joseph de Lévis, en face de la résidence du DR. LACHAINE.

Lévis, 4 juin 1866

M. BARTHE,

AVOCAT,

A transporté ses Bureaux de la maison de M. BERTRAND, au passage, dans sa maison neuve, au Nord Est du Couvent de Lévis, sur la rue Déziel.

Montviel, 9 janvier, 1866.

F. NORMAND,

AVOCAT,

BUREAU : Rue St. Pierre, No. 50,

Basse-Ville de Québec.

Lévis, 2 mars 1866. 1-a

F. X. Couillard,

NOTAIRE,

VILLE DE LEVIS, COTE DU PASSAGE,

en la maison de M. CASS.

Lévis, 13 août 1855. 8j-m

ENSEIGNE DU PILON D'OR.

Nouvelle Pharmacie.

LE soussigné remercie ses pratiques et le public en général de l'encouragement qu'il en a reçu jusqu'à ce jour, et les informe qu'il continuera comme par le passé à tenir son établissement à la même place, près de M. PIERRE BARRAS, Passage N.-D., de Lévis, et aura constamment en main un assortiment complet de

DROGUES FRAICHES,
MÉDECINES BREVETÉES,
MÉDECINES INFAILLIBLES
CONTRE LE CHOLÉRA,
MÉDECINES POUR CHEVAUX,
BOIS, POUDRES, et autres articles de
TEINTURE, INSTRUMENTS de
CHIRURGIE,
SAVONS DE FANTAISIE,
HUILE PALMA CHRISTI, } pour Cheveux.
" d'AMANDES,
" de ROSE,
POMMADES,

Cosmétiques pour cheveux, favoris et moustaches.

BROSSES À DENTS,
" A ONGLES,
" A CHEVEUX,
" À HARDES,
PEIGNES FINS,
" À DÉMÊLER,

et tous autres articles de toilette.

Aussi tous les articles nécessaires aux fondeurs et aux forgerons.

Aussi un assortiment complet de Graines fraiches de jardin et de champ.

Le soussigné espère par son assiduité et le prix modéré des Marchandises qu'il offre en vente, mériter la continuation de l'encouragement des Médecins et du public de Lévis et des paroisses environnantes.

Toutes prescriptions de Médecins et ordres de Médecins ou de Marchands envoyés à l'établissement, seront remplis avec le plus grand soin possible et la plus prompte attention.

CONDITIONS : Mêmes prix de Québec et argent comptant.

N. B. Pour la commodité du public, le soussigné se tiendra chez lui le Dimanche matin jusqu'à 8½ heures, et depuis la Grande'Messe jusqu'à 1½ heure après-midi.

ALFRED GIROUX,
Pharmacien.

Passage N.-D. de Lévis, près du marché, 30 avril 1866. } 12-m

Attention ! Attention !!

LE soussigné, désirant vendre d'ici à l'automne, s'il est possible, toutes les marchandises de la société PROULX & GRENIER, allouera DIX PAR CENT d'escompte sur tout achat pourvu que ce soit payé le MÊME JOUR en livrant les marchandises, vu que le prix sera bien au-dessous du coûtant ; en conséquence des pertes à subir et pour régler les affaires de la dite société à l'avenir le commerce se fera pour argent comptant seulement et non autrement.

Les Dames et Messieurs

de Lévis et du districtde Beauce, etc., etc. et Messieurs les marchands de la campagne ainsi que le public en général sont invités de profiter de la circonstance pour acieter à bas prix.

Ce Magasin se trouve au No. 5,

Cotedu Passage, Lévis.

PROULX ET GRENIER,

Lévis, 2 juillet 1866.—6 m.

£1000 à prêter !

EN sommes diverses pour accommoder les emprunteurs à des époques peu éloignées. S'adresser au soussigné à son Bureau, rue à Lévis.

J. G. BARTHE.

LE soussigné assure les propriétés et la vie à des taux modérés et dans une des meilleures assurances connues ainsi que contre les accidents. Des livrets seront donnés à ceux qui se présenteront.

☞ On peut se procurer chez lui les greenbacks américains et l'échange comme à Québec et au même taux.

J. G. BARTHE.

Lévis, 28 Juin 1866.

AVOINE !! AVOINE !!!

A VENDRE

1000 minots d'Avoine

PAR

CARRIER ET DAGNEAU.

Lévis, 8 juin 1866.

ON EXECUTE

A L'ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DU

JOURNAL DE LEVIS,

DES

IMPRESSIONS

DE

TOUS GENRES

—TÉS QUE—

POLICES D'ASSURANCES,
TRAITES SUR BANQUE,
BILLETS DE CONCERT,
PAMPHLETS,
CIRCULAIRES,
LIVRES,
ETC., ETC., ETC.

BLANCS

POUR

NOTAIRES,
AVOCATS,
GREFFIERS,
ETC., ETC.

LETTRES

FUNÉRAIRES,
DE CHANGE,
DE FAIRE PART,
ETC., ETC.

CARTES

DE VISITE,
D'ADRESSE,
DE COMMERCE,
ETC., ETC.

AFFICHES

DE THÉATRE,
D'ANNONCES,
D'ENCANS,
ETC., ETC.

LE TOUT FAIT

AVEC SOIN,
ÉLÉGANCE,
PROMPTITUDE,
ET
A UN PRIX MODÉRE.

MADAME F. BELLEAU,

MODISTE,

RUE EDEN,

(Maison de M. Jos. Roi.)

Tout en remerciant le public de l'encouragement qu'elle en a reçu jusqu'à ce jour, Mad. Belleau annonce qu'elle continuera, comme par le passé, à apporter la plus grande attention à toutes les commandes qu'on voudra bien lui faire pour

CHAPEAUX,
PASSES,
COIFFES,
MANTEAUX D'ÉTE,
BLOUSES,
ROBES, ETC., ETC.

Madame Belleau sera en même temps assistée d'une personne qui lui permettra de recevoir aussi différents ordres pour Habits d'Hommes, TELS QUE :

SURTOUTS,
HABITS DE CHASSE,
PARDESSUS,
GARIBALDIS,
HABITS DE CÉRÉMONIES,
VESTES,
PANTALONS, ETC., ETC.

Le tout dans les derniers goûts.

☞ A toute commande Mad. Belleau apportera LA PLUS EXACTE PONCTUALITÉ.

Lévis, 6 avril 1866.